*Province de Liège*
*Arrondissement de Verviers*

Olne
Histoire d'avenir

Service : Direction générale
Votre correspondant : Joël Hodeige
Tel. : 087/26 02 79
Courriel : dg@olne.be

Reçu le
29 AVR. 2026

Monsieur le Ministre des Pouvoirs locaux
François DESQUESNES
Rue d'Harscamp, 22
5000 NAMUR

Olne, le 21 avril 2026,

**Objet : Positionnement de la commune d'Olne quant aux missions supracommunales jugées prioritaires et indispensables d'exercer à l'échelle du territoire de la Province**

Monsieur le Ministre,

Conformément à la note d'orientation du 18/12/2025 relative à l'institution provinciale, notre conseil communal a été invité à se prononcer sur les missions supracommunales jugées prioritaires et indispensables d'exercer à l'échelle du territoire de la Province.

Vous trouverez ci-joint une copie de la délibération qui a été adoptée par notre conseil communal du 20 avril 2026.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de notre salutations très distinguées.

Par le Collège,

Le Directeur général f.f.,

J. HODEIGE

Administration Communale d'OLNE Liège

Le Bourgmestre,

C. HALIN

*Province de Liège*
*Arrondissement de Verviers*
*Commune d'Olne*

*Rue Village, 37*
*4877 OLNE*
*Tél. : 087/26.02.72*
*Fax : 087/26.02.73*
*Compte financier :*
*BE07 0910 0044 0266*
*N° d'entreprise : 0207372736*

Votre correspondant(e) :
Joël Hodeige

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal du 20 avril 2026

**Présents :**
M. Cédric HALIN, Bourgmestre-Président.
M. Marc BAGUETTE, Mme Marie-Paule DARIMONT, Mme Margaux REQUIER, Échevins.
Mme Sandrine DONNEAU, Présidente du CPAS.
M. Benoît JASON, Mme Caroline TIXHON, Mme Françoise NEURAY, M. Jean-Claude PIRON, Mme Marianne BALAES, M. Christian KEBA TSHINKOBO, Mme Séverine DIGREGORIO-CHAINEUX, M. Nicolas MARON, Mme Anouck PIERRE, Conseillers.
Monsieur Joël HODEIGE, Directeur général f.f..
**Absent :**
M. Hugues HAVELANGE, Conseiller.

**Séance publique**

**Objet** : **Positionnement de la Commune d'Olne relatif aux missions supracommunales jugées prioritaires et indispensables d'exercer à l'échelle du territoire de la Province**

Le Conseil communal,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;
Vu la note d'orientation du Gouvernement wallon relatif à l'institution provinciale du 18 décembre 2025 ;
Considérant que le Ministre des Pouvoirs locaux sollicite l'avis des conseils communaux avant le 30 avril 2026 sur les missions supracommunales jugées prioritaires et indispensables d'exercer à l'échelle du territoire de la Province;

À 12 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions (Mmes Neuray et Pierre),

fixe son positionnement sur les missions supracommunales jugées prioritaires et indispensables d'exercer à l'échelle du territoire de la Province comme suit :
Le Conseil estime qu'il n'y a pas de missions jugées prioritaires et indispensables au niveau des matières exercées à l'échelle de la Province et que celles-ci pourraient être réparties au niveau régional, communautaire et (supra-)communal en maintenant une neutralité budgétaire et fiscale ainsi que le transfert de l'ensemble du personnel auprès des entités précitées.

Par le Conseil,

Le Directeur général f.f.,
Joël HODEIGE

Le Bourgmestre-Président,
Cédric HALIN

Pour extrait conforme,

Le Directeur général f.f.
Joël HODEIGE

Administration Communale d'OLNE - Liège

Le Bourgmestre,
Cédric HALIN